



VILLE de ROMILLY-SUR-SEINE

DEMANDE DE DEROGATION

Fiche de renseignements

D'une commune extérieure vers Romilly-sur-Seine

De Romilly-sur-Seine vers une commune extérieure

Adresse du foyer de résidence du ou des enfants :

Code postal : Ville :

N° de téléphone :

Courriel :@

Responsable 1 : en qualité de : (père, mère, beau-père, belle-mère...)

Exerce l'autorité parentale : oui non

Nom : Prénom :

Date de naissance : lieu de naissance :

N° portable : N° téléphone lieu de travail :

Profession : Nom de l'employeur :

Adresse employeur :

Responsable 2 : en qualité de : (père, mère, beau-père, belle-mère,...)

Exerce l'autorité parentale : oui non

Nom : Prénom :

Date de naissance : lieu de naissance :

N° portable : N° téléphone lieu de travail :

Profession : Nom de l'employeur :

Adresse employeur :

Régime matrimonial : Marié(e) Union libre Divorcé(e) Séparé(e) Célibataire Veuf(ve)

☞ Si l'un des responsables mentionnés ci-dessus n'est pas le père/la mère de l'enfant (foyer recomposé) veuillez compléter ci-dessous :

en qualité de : (père, mère)

Exerce l'autorité parentale : oui non si oui garde alternée : oui non

Nom : Prénom :

Date de naissance : lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° téléphone : N° portable :

Profession : Nom de l'employeur :

Adresse employeur :

N° téléphone lieu de travail :

Frère(s) et sœur(s) :

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole
.....
.....
.....
.....
.....

Joindre : livret de famille ou extrait d'acte de naissance, attestation de sécurité sociale où apparaît le(s) enfant(s) à inscrire, justificatif de domicile des parents, le cas échéant la copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale.

L'enfant à scolariser :

Nom : Prénom :
Date de naissance : lieu de naissance :

Ecole de résidence : Niveau scolaire :
Ecole d'accueil souhaitée :

S'agit-il d'une première demande : oui non date de la demande antérieure.....

Motif(s) de la demande :

Activité professionnelle *joindre une attestation des employeurs* Fratrie
Domicile de garde *joindre attestation sur l'honneur et justificatif de domicile de la personne en charge de la garde*
Autre (à préciser et justifier)

Pour information : Tarifs extérieurs appliqués pour toute inscription en restauration scolaire : 8,90€, et en accueil périscolaire : 4,46€. Les tarifs sont ré-actualisables au 1^{er} septembre et/ou au 1^{er} janvier de chaque année.

Date :

Signature du représentant légal :

Avis de la commune de résidence:

Commune de :
Représentée par
En qualité de.....

Favorable Défavorable

Observation :
.....
.....

Date :

Le Maire,

Décision de la commune d'accueil :

Commune de :
Représentée par
En qualité de.....

Favorable Défavorable

Observation :
.....
.....

Date :

Le Maire,

L'inscription d'un enfant dans une école publique d'une autre commune est soumise à une double acceptation : celle de la commune de résidence et celle de la commune d'accueil conformément à la circulaire ministérielle n°89-273 du 25 Août 1989 en application de la loi n°83-663 du 27 juillet 1983.

Cet accord engage la commune de résidence au paiement chaque année des frais de scolarité déterminés par la commune d'accueil, qui pour Romilly-sur-Seine s'élèvent à 300€ en maternelle et 130€ en élémentaire.

*En cas d'accord, la dérogation n'est pas valable pour toute la scolarité. Ainsi une dérogation accordée pour un enfant en maternelle devra **impérativement** être renouvelée lors du passage en élémentaire.*